

500 millions pour les médecins, combien pour le communautaire ?

Laval, le 22 février 2018 — Le système de santé est en crise et se déverse sur le communautaire. Les listes d'attente s'allongent, le communautaire et le secteur public ne sont plus en mesure de répondre aux besoins de la population, suite aux nombreuses réformes du réseau. Comme le montrent divers rapports régionaux,ⁱ ce déversement a pour conséquence de précariser les conditions de travail et d'augmenter l'épuisement des travailleuses et travailleurs dans les organismes communautaires. C'est pourquoi les représentantEs de treize régions de la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC), réunies en rencontre nationale à Laval, dénoncent l'aberration du gouvernement de « financer largement certains, comme les médecins spécialistes, alors qu'il donne des pinottes aux organismes qui viennent en aide à une aussi grande partie de la population » souligne Hugo Valiquette, co-porte-parole de la CTROC.

La CTROC demande aux éluEs de faire respecter, dans le cadre du prochain budget, l'engagement pris en novembre dernier. On rappelle que c'est à l'unanimité que l'Assemblée nationale avait adopté une motion soulignant l'apport des organismes d'action communautaire autonome et demandant au gouvernement de rehausser le financement des organismes d'action communautaire autonome. Une récente étude souligne d'ailleurs que la population appuie à 84 % ce rehaussement.ⁱⁱ Depuis, aucune annonce n'a réellement répondu à cette motion, c'est pourquoi qu'en cette période prébudgétaire la CTROC s'insurge de l'inaction du gouvernement.

Or, investir dans le communautaire et les services publics, c'est faire le choix de soutenir les Québécoises et les Québécois, tout en solidifiant notre filet social, effrité par les nombreuses réformes en santé et dans les autres secteurs. On souhaite rappeler finalement que soutenir les travailleuses et travailleurs du communautaire, c'est soutenir un secteur d'activité trop souvent négligé qui contribue davantage au PIB que le secteur de l'extraction minière, selon la Direction de la recherche du MESSⁱⁱⁱ. C'est aussi un secteur d'emploi deux fois plus gros que le secteur de l'agriculture ou celui de l'immobilier. « Les retombées de ces investissements sont donc bénéfiques pour toutes les communautés au Québec », réitère Émilie Saint-Pierre, co-porte-parole de la CTROC.

Unis dans la campagne Engagez-vous pour le communautaire, les organismes exigent une injection de 475 millions pour financer adéquatement leur mission et espèrent les avoir enfin dans le prochain budget. La CTROC revendique un réinvestissement dans la santé et les services sociaux afin de réellement rendre notre système public, universel, accessible et gratuit. « Choisir le communautaire, c'est finalement choisir la population », résume Hugo Valiquette. C'est donc une question de choix à laquelle doit faire face le gouvernement dans la répartition de l'argent des contribuables. Le prochain budget sera-t-il en faveur de la population ?

La [Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires \(CTROC\)](#) réunit 13 Regroupements régionaux d'organismes communautaires et représente plus des milliers organismes au Québec. Elle a comme mission de soutenir les regroupements régionaux et leurs membres et d'analyser l'organisation du réseau public de la santé et des services sociaux et ses impacts sur la population et sur les organismes communautaires autonomes.

Les co-porte-parole de la CTROC:

Émilie Saint-Pierre, coordonnatrice de la Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent et Hugo Valiquette, coordonnateur de la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière

Membres de la CTROC présents :

- Table régionale des organismes communautaires du Bas-St-Laurent
- Table régionale d'organismes communautaires du Saguenay Lac-Saint-Jean
- Regroupement des organismes communautaires de la région 03
- Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
- Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
- Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais
- Concertation régionale des organismes communautaires d'Abitibi-Témiscamingue
- Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord
- Table régionale des organismes communautaires du Nord-du-Québec
- Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie/Îles de la Madeleine
- Corporation de développement communautaire de Laval
- Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière
- Regroupement des organismes communautaires des Laurentides

Renseignements :

Comité de communication de la CTROC : Samuel Mainguy, 514-572-9615

Directeur général, CDC-Laval (Laval) : Marc Longchamps, 514-953-2388

ⁱ Les rapports du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) et celui du Regroupement des organismes communautaires des Laurentides rapportent des situations similaires : le sous-financement affecte les services des organismes, en plus de provoquer de l'épuisement du personnel.

Rapport du RIOCM : <http://www.riocm.ca/wp-content/uploads/2014/11/rapport-riocm-sous-financement-nov2014.pdf>

Rapport du ROC Laurentides : <http://roclaurentides.com/wp-content/uploads/2014/03/PORTRAIT-OC.pdf>

ⁱⁱ Sondage de L'Observateur, commandé par le Réseau québécois pour l'action communautaire autonome (RQ-ACA), octobre 2017. <http://www.rq-aca.org/blog/2017/10/22/84-des-quebecois-e-s-en-faveur-dun-financement-de-base-adequat-pour-le-communautaire/>

ⁱⁱⁱ L'importance économique de l'action communautaire et bénévole au Québec, Direction de la recherche du MESS, 17 avril 2015. Produit avec le concours de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et du Comité sectoriel de la main d'œuvre, de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)